

# Baromètre

**prism<sup>l</sup>emploi**  
PROFESSIONNELS  
DU RECRUTEMENT ET DE L'INTÉRIM

[www.prismemploi.eu](http://www.prismemploi.eu)  
@Prismemploi

27 juin 2017

## Commentaire général pour le mois de mai 2017



L'évolution de l'emploi intérimaire reste orientée à la hausse en mai avec +6,3 %, après +8,2 % en avril. Ce léger ralentissement doit être interprété avec prudence, l'activité du mois de mai étant traditionnellement perturbée par les ponts et les jours fériés. Tous les secteurs sont en croissance avec des tendances comprises entre +2,5 % (commerce) et +15,0 % (transports). Les services, l'industrie et le BTP progressent respectivement de +2,6 %, +5,9 % et +7,1 %. Le développement de l'emploi intérimaire est toujours porté par les métiers les plus qualifiés :

- +7,6 % chez les cadres et professions intermédiaires ;
- +7,5 % chez les ouvriers qualifiés.

La croissance des ouvriers non qualifiés (+6,0 %) se situe légèrement en-dessous de la moyenne tandis que les employés enregistrent une nette décélération (+1,9 % contre +6,6 % en avril).

Toutes les régions sont orientées à la hausse. Trois d'entre elles se distinguent par leur dynamisme avec une croissance à deux chiffres : la Bretagne (+11,9 %), l'Auvergne-Rhône-Alpes (+11,3 %) et la Bourgogne-Franche-Comté (+11,2 %).

Au cours des 5 premiers mois de l'année 2017, le travail temporaire progresse de 7,8 %, ce qui correspond à la création de 45 000 emplois en équivalent temps plein.

Quelques points de repère sur l'intérim :

- L'évolution de l'intérim anticipe les mouvements en termes d'emplois et non l'évolution du chômage, qui est influencée par de nombreux facteurs extérieurs à l'emploi.
- L'intérim constitue un indicateur avancé de l'emploi, les infléchissements observés interviennent 6 à 12 mois avant que les mouvements d'emploi des autres secteurs ne soient perceptibles.
- L'intérim représente 3% de l'emploi salarié et ne peut donc pas être un « indicateur avancé du taux de chômage ».
- Un niveau de croissance annuel compris entre 0,6% et 0,8% permet de créer des emplois intérimaires. Le seuil permettant aux entreprises de développer de l'emploi durable se situe aux alentours de 1,5%.

>>> Au 31 mai 2017, 18 796 CDI intérimaires ont été signés <<<

## DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

Chiffres de mai 2017 par rapport à mai 2016

### CHIFFRES CLÉS

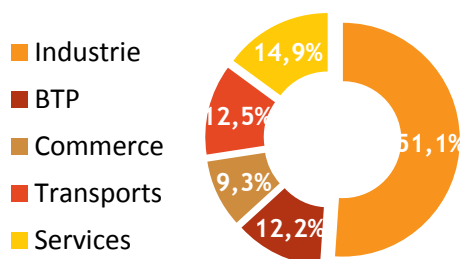
Les effectifs intérimaires sont en hausse (+6,3 %) au niveau national.

#### Evolution des effectifs intérimaires par grand secteur d'activité

L'ensemble des secteurs en croissance

L'emploi intérimaire progresse dans l'ensemble des secteurs : les transports (+15,0 %), le BTP (+7,1 %), l'industrie (+5,9 %), les services (+2,6 %) et le commerce (+2,5 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur d'activité

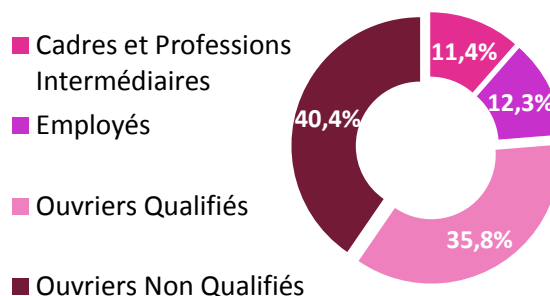


#### Evolution des effectifs intérimaires par qualification

Toutes les qualifications en hausse

L'emploi intérimaire se développe chez les cadres et professions intermédiaires (+7,6 %), les ouvriers qualifiés (+7,5 %), les ouvriers non qualifiés (+6,0 %) et les employés (+1,9 %).

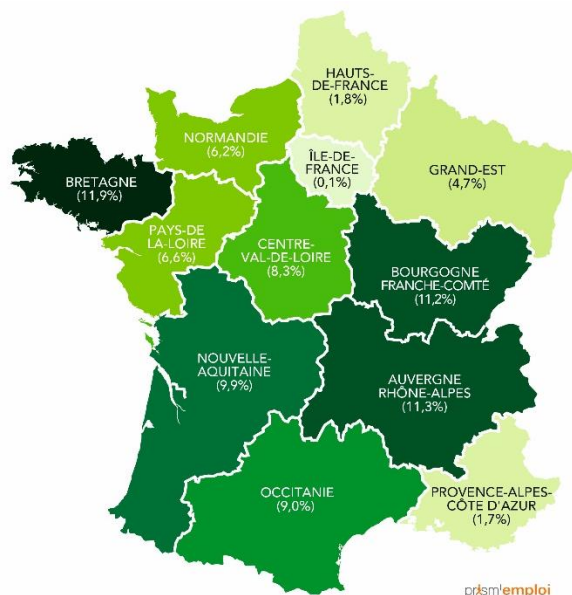
Répartition des effectifs intérimaires par qualification



## La France des régions Mai 2017 par rapport à Mai 2016

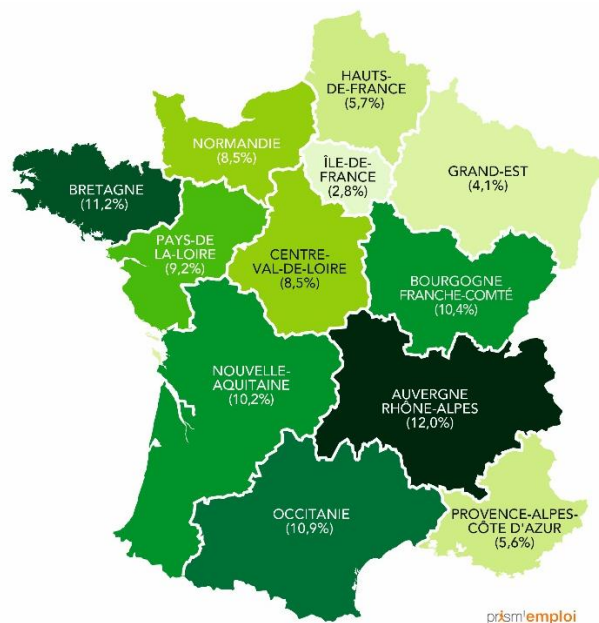
### Toutes les régions en hausse

Les régions où les effectifs intérimaires augmentent le plus sont : Bretagne (+11,9 %), Auvergne-Rhône-Alpes (+11,3 %), Bourgogne-Franche-Comté (+11,2 %). Les croissances les plus modestes sont situées en région Hauts-de-France (+1,8 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (+1,7 %) et Île-de-France (+0,1 %).



### Cumul annuel : janvier-mai 2017 (%)

Au cours des cinq premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une hausse de 7,8 % par rapport à la même période de 2016.



Le baromètre PRISM'EMPLOI apporte un éclairage sur les tendances de l'emploi intérimaire. Il décrit les évolutions en % des effectifs intérimaires observées au cours de l'ensemble du mois précédent (par rapport au même mois de l'année précédente) selon les qualifications, les grands secteurs d'activité, les régions et les départements.

Le baromètre est établi par un tiers de confiance indépendant, Umanis, à partir des statistiques transmises par un panel d'entreprises de travail temporaire représentant plus de 80 % de l'emploi intérimaire. Afin de comparer le volume d'emploi intérimaire sur une base identique, les statistiques sont corrigées du nombre de jours ouvrés.

Pour plus d'information : <https://www.barometre-prisme.eu>



### Contacts presse

Camille Ruols  
Tél : 01 40 41 54 96  
[cruols@golin.com](mailto:cruols@golin.com)  
Coralie Ménard  
Tél. : 01 40 41 56 09  
[cménard@golin.com](mailto:cménard@golin.com)

### A propos de Prism'emploi

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim - est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90 % du chiffre d'affaires de la profession. 7 250 agences d'emploi et 20 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.